

Accusé de réception en préfecture
066-216600023-20170608-
CM0806DEL201746-DE
Date de télétransmission : 09/06/2017
Date de réception préfecture : 09/06/2017

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,
APPROUVE le vœu demandant le report du déploiement de ces nouveaux compteurs LINKY à Alénia
DIT que la présente délibération sera communiquée à ENEDIS et aux habitants d'Alénia

VOTE : 17 **POUR** : 17 **CONTRE** : **ABSTENTION** :

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois, an que dessus

Le Maire
Jean-André MAGDALOU

*Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte
consécutivement à sa transmission en Préfecture,
à sa notification et / ou son affichage le
INFORME que la présente délibération
Peut faire l'objet d'un recours contentieux
devant le tribunal administratif dans un délai
de deux mois à compter de sa publication et/ ou notification*

